



**EN ALTERNANCE : STAGES et APPRENTISSAGE**

## **BAC PRO TCVA : Technicien Conseil Vente en Animalerie**

### **OBJECTIFS :**

- Préparer un emploi de vendeur animalier et de responsable de rayon en animalerie
- Apprendre à conseiller, vendre, fidéliser, gérer, animer.
- Faire connaître les différentes familles d'animaux, les équipements, la législation, les soins, l'hygiène, etc.,
- Préparer les certificats de capacité,
- Préparer à l'autonomie
- Approfondir son projet professionnel

### **PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :**

- Entrée après une 3<sup>ème</sup> ou directement en classe de 1<sup>ère</sup> après un CAP ou fin de classe de 2<sup>nd</sup>e (générale, technologique ou professionnelle),
- Entretien de motivation avec le jeune et sa famille
- Aptitudes requises : présentation soignée, sens du contact, volonté de s'adapter et une réelle passion pour le commerce et le monde animalier

### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :**

Prise en compte des situations particulières liées au handicap.

Dernière mise à jour : septembre 2024



**MFR VILLIÉ-MORGON** 194 Montée des Gaudets, 69910 Villié-Morgon

04 74 04 21 02 – Mail : [mfr.villie-morgon@mfr.asso.fr](mailto:mfr.villie-morgon@mfr.asso.fr) Site Web : [www.mfrvilliemorgon.asso.fr](http://www.mfrvilliemorgon.asso.fr)



## **MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :**

- Inscriptions auprès du secrétariat qui fixe un rendez-vous avec le directeur.
- Le rendez-vous se fait obligatoirement en présence du jeune et d'au moins un responsable légal, même s'il est majeur.
- A l'issue du rendez-vous, un dossier d'inscription est remis en main propre si l'admission peut être envisagée.
- La décision de pré-admission est prononcée au retour du dossier d'inscription, complété, signé et accompagné de toutes les pièces demandées dans un délai de 7 jours.
- La présentation des bulletins scolaires des 2 dernières années est obligatoire.

## **TARIFS 2024-2025**

### **Demi-Pension**

#### **Stagiaires**

1<sup>ère</sup> année : 1995.00 €

2<sup>ème</sup> année : 2136.00 €

3<sup>ème</sup> année : 2067.00 €

#### **Apprentissage**

2<sup>ème</sup> année : 1521.50 €

3<sup>ème</sup> année : 1456.00 €

### **Pension (internat)**

#### **Stagiaires**

1<sup>ère</sup> année : 2896.00 €

2<sup>ème</sup> année : 3143.00 €

3<sup>ème</sup> année : 3021.00 €

#### **Apprentissage**

2<sup>ème</sup> année : 2528.50 €

3<sup>ème</sup> année : 2410.00 €

Ces tarifs comprennent les frais de scolarité, le montant de l'adhésion à l'association, les frais de restauration et dans le cas de la pension, les frais d'hébergement, les frais de dossiers et les frais liés aux activités extérieures.

**Les frais de scolarité sont gratuits pour les apprentis**

## MÉTHODES MOBILISÉES :

- Alternance de cours en MFR et de stages en entreprises.
- Trois types de stages à effectuer pour les élèves en formation initiale : stage en animalerie ; stage en commerce (autres produits) ; stage en filière (toiletage, parc animalier, élevage, assistant vétérinaire, fabricant d'aliments, grossiste, etc., ...)
- Les élèves en apprentissage effectuent toute leur période en entreprise dans le même magasin avec lequel ils ont signé leur contrat d'apprentissage
- Seconde : 595 heures de cours au centre de formation
- Première : 665 heures de cours au centre de formation
- Terminale : 630 heures de cours au centre de formation



## DURÉE :

2 ou 3 ans avec en moyenne, chaque année, 19 semaines de cours et 21 semaines de stages en entreprise

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Par **CCF** = Contrôle en Cours de Formation, épreuves écrites et orales.
- **Examen terminal** comprenant :
  - Des épreuves écrites : biologie et physique chimie ; Histoire-géographie ; Lettres
  - Une épreuve orale : rapport de stage + oral de 30 min

## CONTENU DE LA FORMATION

### LES BLOCS DE COMPETENCES

Possibilité d'étudier les équivalences et les passerelles en fonction des demandes et besoins spécifiques

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- Conseiller le client sur les produits d'animalerie
- Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel
- Communiquer en situation professionnelle
- Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise
- Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie
- Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance  
à VILLIE MORGON

**CERTIFICATEUR** : MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

**Code RNCP** : 38856

**Date de création** : 01/01/2024 (certification renouvelable tous les 5 ans)



## **POURSUITE D'ETUDES**

- Préparer les écoles de soigneur animalier
- Assistant vétérinaire / Toilettéur
- Bac Pro Elevage Canin et Félin
- BTS / BTSA : ex. : BTS M.U.C. ou Technico-Commercial / BTS UJAC (univers jardin et animaux de compagnie) / BTSA Aquaculture

## **VOIE PROFESSIONNELLE \***

- Vendeur animalier
- Responsable / chef de rayon animalerie
- Gestionnaire de rayon
- Technico-commercial
- Adjoint des vente / attaché commercial

\* Source : [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

## **INDICATEURS 2023-2024 :**

- ✓ Taux de réussite 2024 : 93 % (14 élèves présentés, 13 élèves diplômés)
- ✓ Taux d'insertion professionnelle 2023 : 50 % (2 apprentis : 1 élève sur 2 en emploi)
- ✓ Taux de poursuite d'étude 2023 : 50 % (2 apprentis : 1 élève sur 2 en poursuite d'étude)
- ✓ Taux de rupture en cours de formation 2023-2024 : 33 % (sur 6 apprentis, 2 abandons)
  
- ✓ Taux de satisfaction des apprenants 2023-2024 : 73 % → 26 élèves sur 44 ont répondu à l'enquête soit un taux de participation de 59 %.
- ✓ Taux de satisfaction des familles 2023-2024 : 97.6 % → 41 familles sur 44 ont répondu à l'enquête soit un taux de participation de 93 %.
- ✓ Taux de satisfaction des entreprises 2023-2024 : 89 % → 18 entreprises sur 83 ont répondu à l'enquête soit un taux de participation de 22 %.

